

# ST.ME.001

## STRUCTURE MÉTALLIQUE

TYPE.A

**Matériau:** ACIER PEINT  
**État:** CORRECT - POINTS DE ROUILLE PONCTUELS ET SUPERFICIELS  
**Description:** Charpente composée de 7 fermes en arc de dimensions similaires. Les 2 fermes aux extrémités sont orientées de env.45° par rapport au sol. Chaque ferme est une structure tubulaire agencée dans un profil triangulaire de 1m de côté. *Caractéristiques plus précises à venir*

Le contreventement est assuré par :  
 - Tension des câbles  
 - Structure métallique secondaire  
 - Tension de la voile

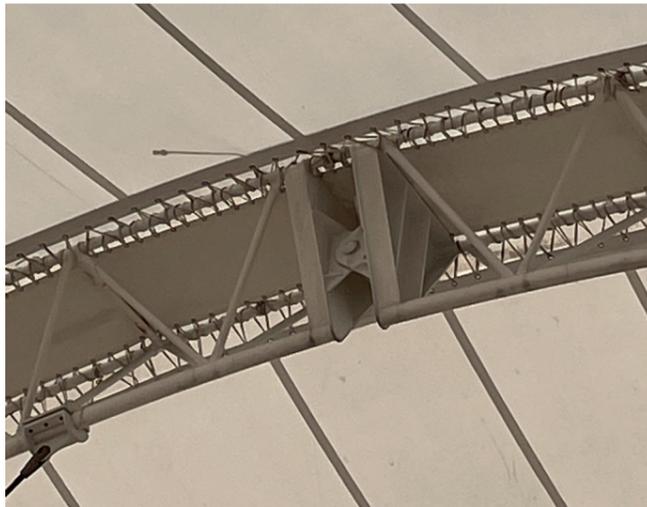
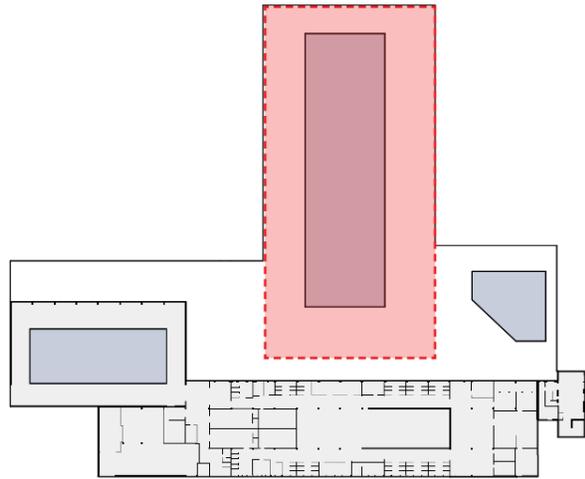
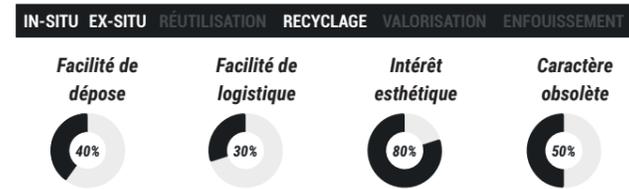
Quantitatif	Long. m	Larg. m	Ep. cm	Qt	U	Remarques
	env. 29,50	env. 1,00	Diam 10/6	7	u	
<b>TOTAL</b>				<b>7</b>		

**Pose: MÉCANIQUE**  
 Les fermes reposent sur des platines métalliques scellées avec une rotule 1axe. À leur sommet, elles sont divisées en deux sections jointes par une rotule 1 axe également. Un système d'emboîtement intermédiaire finalise le montage.

**Dépose: À L'ENGIN**  
 La déconstruction nécessitera d'importants engins de levages, permettant de maintenir les éléments pendant le démontage à la nacelle. Le système d'assemblage permet de diviser chaque ferme en 4 parts égales. Le démontage des 4 parties de chaque ferme pourra être envisagée au sol une fois la ferme dans son entièreté mise à terre. Un marquage précis de chaque pièce, associé à un plan détaillé sera nécessaire pour garder en mémoire l'assemblage.

**Préparation:** Sablage et/ou nettoyage, Traitement et protection anti rouille, Peinture.  
**Stockage:** Intérieur recommandé, Extérieur couvert si correctement protégé et pour une courte durée.

**Réemploi :**  
 Les spécificités techniques de l'ouvrage (résistance mécanique, intempéries, etc.) obligent à un réemploi pour un usage similaire, accompagné de la même toile (cf: EN.C.001). Selon l'usage, d'éventuels renforts seront à prévoir pour adapter la structure aux normes actuelles.  
 Il est envisageable de réutiliser partiellement la structure et donc de faire varier ses dimensions générales.



# EN.C.001

## COUVERTURE LÉGÈRE

TYPE.A

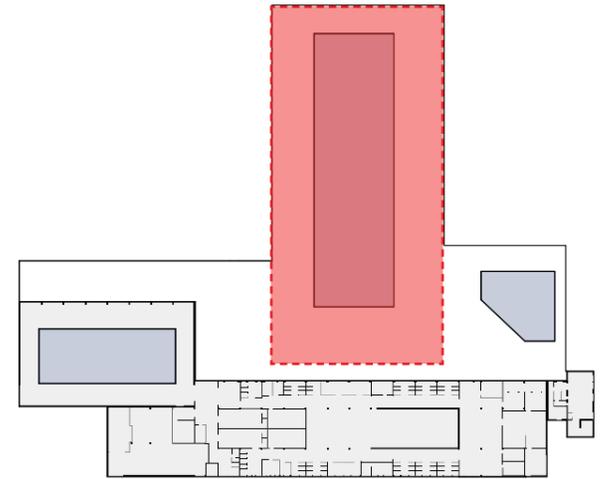
**Matériau:** TOILE PVC  
**État:** MOYEN - PRÉSENCE DE RACCORDS ET DE RUSTINES  
**Description:** Toile légère PVC recouvrant l'ensemble de la charpente métallique du grand bassin. *Caractéristiques plus précises à venir*

Quantitatif	Long. m	Larg. m	Ep. cm	Qt	U	Remarques
	env. 70,00	env. 30,00	-	env.2600	m2	
<b>TOTAL</b>				<b>env.2600</b>	<b>m2</b>	

**Pose: MÉCANIQUE**  
 La toile est fixée à la charpente métallique par une importante quantité de câbles et d'accroches.

**Dépose: À L'ENGIN**  
 La déconstruction minutieuse devra succéder à un nettoyage et séchage préalable de la toile, afin d'éviter toute dégradation lors de son stockage.

**Préparation:** Nettoyage et séchage avant dépose  
**Stockage:** Intérieur, surélevé du sol.



**Réemploi :**  
 Les spécificités techniques de l'ouvrage (résistance mécanique, intempéries, etc.) et ses dimensions obligent à un réemploi pour un usage similaire, accompagné de la même structure (cf: ST.ME.001). Des reprises ponctuelles seront peut-être nécessaires sur les parties les plus abimés.  
 Dans le cas où la toile ne serait pas réemployée, il est possible de la retailler et de la réutiliser comme toile d'ombrage ou bâche sur d'autres projets.

